

## ANGELE MERICI - FORMATRICE

Lorsqu'Angèle organise la fondation de la Compagnie de Ste Ursule le 25 novembre 1535, elle confie à ses filles une Règle. Celle-ci est le fruit de plusieurs années passées à former les nouveaux membres de cette jeune société spirituelle. Les paroles de sa Règle nous révèlent les qualités de la formation qu'elle leur a donnée. Elle commence par axer toute leur vie en Dieu Trinité ; puis tout en se montrant très respectueuse de leur liberté spirituelle, elle leur donne fermement des consignes pratiques pour la vie de tous les jours, les prépare au combat spirituel, s'occupe maternellement des sœurs en difficulté, et enfin, assure le soutien de collaboratrices et l'exemple de modèles à suivre.

### I UNE FORMATION CENTREE SUR DIEU

Angèle commence en confiant celles qui entrent dans la Compagnie à la Sainte Trinité : « *Au nom de la bienheureuse et indivisible Trinité* » (R Pr 1), à Dieu, Père, Fils et Esprit, en qui va se déployer toute la préparation des membres de la Compagnie jusqu'au don total d'elles-mêmes.

#### LE DIEU QUI EST PERE

C'est Dieu qui a accordé « *la grâce de vous séparer de ce monde misérable et de vous unir ensemble pour servir sa divine Majesté* » (R Pr 4). Ce choix de Dieu est une grâce inestimable et, ajoute Angèle, « *vous devez Le remercier infiniment de ce qu'à vous spécialement, Il ait accordé un don si singulier* » (R Pr 4). Elle évoque les conséquences de ce don : « *Efforcez-vous, de tout votre pouvoir de vous conserver dans l'état où Dieu vous appelle* (R Pr 9), car *Il n'y a pas de différence entre dire franchement : Je ne veux plus servir Dieu et ne pas vouloir les voies et les règles pour se maintenir à son service* » (R Pr 14).

Après avoir énuméré les obstacles et les pièges du démon, Angèle se montre rassurante : « *Vous ne devez pas vous effrayer pour cela* (R Pr 22). *J'ai cette foi et cette espérance, fermes et inébranlables, en l'infinie bonté de Dieu : non seulement nous surmonterons facilement tous les périls et adversités, mais nous les vaincrons avec grande gloire et grande joie* » (R Pr 25). Et Angèle les invite au courage : « *Embrassons cette sainte Règle que Dieu dans sa grâce nous a offerte* » (R Pr 28).

Après avoir encouragé ses filles, Angèle les appelle à avoir confiance en Dieu, car « *Dieu et lui seul sait, peut et veut pourvoir, Lui qui ne veut que notre seul bien et notre seule joie* (R 10, 15). *Nous passerons même cette très courte vie dans la consolation, et chacune de nos douleurs et tristesses se changera en joie et allégresse, et nous trouverons les routes épineuses et rocailleuses fleuries pour nous et pavées de dalles d'or très fin* » (R Pr 26-27) - allusion à une voie réservée aux nobles de Brescia, où effectivement on avait posé des dalles recouvertes d'or.

Pour Angèle : « *Dieu premier servi !* » Celles qui entrent dans la Compagnie doivent avoir « *l'intention de servir Dieu... joyeusement !* » (R 1,1-3). Et tout le reste en découle : la prière, le jeûne, la pauvreté, la virginité et l'obéissance, l'amour fraternel et le soin des unes et des autres. Angèle s'étend longuement sur la prière « *par laquelle on obtient de Dieu la grâce de la vie spirituelle* » (R 5, 4), parce qu'il faut « *toujours prier à cause du besoin spirituel qu'on a du secours de Dieu* » (R 5,5). Elle exhorte chacune à « *élever son esprit à Dieu et à s'y exercer chaque jour* » (R 5, 15). A l'oraison mentale, elle ajoute l'Office de la Sainte Vierge et les sept Psaumes de pénitence parce que « *en disant l'Office on parle avec Dieu* » (R 5, 10).

Le jeûne ? Parce qu'il « a été commandé par le Seigneur Dieu » (R 4,7), « pour implorer le secours divin pour le peuple chrétien (R 4, 13) et pour implorer devant le trône de Dieu Très-Haut, miséricorde pour tant d'actions dissolues commises par des chrétiens » (R 4,10). On pourrait s'étonner de l'insistance d'Angèle sur le jeûne, mais à son époque, le jeûne était considéré comme un des actes principaux de la vie chrétienne. Le Pape Clément VII lui-même jeûnait presque tous les jours, mais il ne célébrait la Messe que deux ou trois fois par semaine !

Elle aborde les trois vertus propres à la vie consacrée en commençant par « l'obéissance aux commandements de Dieu » (R 8,7) et conclut ce chapitre en demandant « d'obéir à Dieu et à toute créature par amour de Dieu, comme dit l'Apôtre, pourvu qu'on ne commande rien qui soit contraire à l'honneur de Dieu et à notre propre honnêteté » (R 8,17-18), de la part des parents et des employeurs.

Quant à la virginité, il s'agit de faire « volontairement à Dieu le sacrifice de son propre cœur » (R 9,2), et d'être « joyeuses et toujours pleines de charité, et de foi, et d'espérance en Dieu » (R 9,11), sans oublier le témoignage que chacune doit donner, pour que « toutes nos actions et nos comportements soient toujours un enseignement et un motif d'édification pour qui aura affaire à nous » (R 9, 21). La virginité est en lien direct avec l'amour pour le prochain et suppose que « nous ayons toujours brûlante au cœur la charité » (R 9,22) et que nous gardions « le cœur pur et la conscience nette de toute pensée méchante » (R 9,7),

Angèle s'étend largement sur le dépouillement intérieur qu'exige une vie de pauvreté, « par laquelle on dépouille son cœur de toute affection aux choses créées, et de tout espoir en elles, et en soi-même, car c'est en Dieu qu'on tout son bien et hors de Dieu, on se sait tout à fait pauvre, et vraiment un rien, et avec Dieu on a tout » (R 10, 3-6). Et « votre Père céleste sait bien, Lui, que vous avez besoin de toutes ces choses... Dieu, et Lui seul sait, peut et veut y pourvoir, Lui qui ne veut que votre seul bien et votre seule joie » (R 10, 15-18). Et ce bien et cette joie se trouvent avant tout en la personne de Jésus-Christ, le Fils de Dieu.

## JESUS CHRIST, EPOUX DES VIERGES DE LA COMPAGNIE

Considérer le Fils de Dieu comme l'Epoux des Vierges de la Compagnie est une particularité chère à Sainte Angèle. Dès le début de sa Règle, elle s'adresse aux « vraies et virginales épouses du Fils de Dieu » (R Pr 7), et elle ajoute, « Nous sommes appelées à une vie tellement glorieuse que nous sommes épouses du Fils de Dieu et que nous devenons des reines au ciel » (R Pr 17). Il est « l'unique voie qui mène au ciel » (R 4,4) et Il nous donne par sa vie les exemples à suivre. Avec beaucoup de soin, elle cherche à mettre ses filles en contact avec Jésus-Christ lorsqu'elle leur propose différentes attitudes spirituelles. A chaque exhortation, Angèle ajoute une parole ou un exemple du Christ. S'il s'agit du jeûne, elle propose surtout l'exemple « de la vie de Jésus-Christ » (R 4, 4). S'il s'agit de la prière, elle rappelle la recommandation du Christ, « Il faut toujours prier » (R 5, 5). A celles qui ne savent pas lire, elle propose, à la place de l'Office de la Sainte Vierge, de « dire 33 Pater Noster et 33 Ave Maria en mémoire des 33 années que Jésus-Christ a vécues en ce monde par amour pour nous » (R 5, 12). Dans une très belle prière qu'elle propose à ses filles, elle s'adresse à Jésus-Christ, son Seigneur, par une prière de contrition, de supplication et d'offrande, car Il est « sa seule vie et son unique espérance » (R 5, 35).

Elle rappelle que la Sainte Messe est un temps privilégié de chaque journée, car « dans la Sainte Messe se trouvent tous les mérites de la Passion de notre Seigneur » (R 6, 2). Elle exhorte aussi à la confession fréquente et rappelle les paroles de la Vérité à Saint Pierre : « Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux, ce que tu auras lié sera lié aussi dans les cieux » (R 7, 3), montrant, en pleine réforme protestante, que Jésus a confié ce Sacrement à Pierre pour le service de l'Eglise. N'oublions pas que le Pape Clément VII avait déclaré que Brescia était la ville la plus luthérienne de toute l'Italie !

Lorsqu'Angèle aborde les trois engagements propres à la vie consacrée, elle les met directement en relation avec Jésus-Christ. Pour l'obéissance, Jésus a dit : « *Je ne suis pas venu pour faire ma volonté, mais celle de mon Père qui m'a envoyé* » (R 8, 3), et elle rappelle aussi que l'obéissance à l'Eglise est voulue par le Christ : « *Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise* » (R 8, 8). Pour la pauvreté, elle met en exergue la première des Béatitudes proclamée par Jésus : « *Bienheureux les pauvres en esprit, car le Royaume des cieux est à eux* » (R 10,7). Et elle ajoute : « *Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et toutes les autres choses vous seront données* » (R 10,14), après avoir signalé les autres choses qui risquent de détourner ses filles de l'essentiel. « *Ne soyez pas empressées à chercher ce que vous devez manger, ni à boire ce que vous devez boire, car votre Père céleste sait bien Lui, que vous avez besoin de toutes ces choses* (R 10,15).

Angèle rappelle la présence du Christ à la fin de la vie terrestre : « *Si cette âme était dans les peines du purgatoire pour quelque péché, que notre doux et bienveillant Jésus-Christ la tire de ces peines et la conduise à la gloire céleste avec les autres vierges, couronnée de la gloire virginale, toute d'or, éblouissante de lumière* » (R 11,35-36).

Non seulement Angèle met ses filles en présence de Jésus-Christ chaque fois qu'elle évoque une vertu à pratiquer, mais elle rappelle aussi les devoirs qui incombent à celles qui sont appelées à vivre comme Epouses de Jésus-Christ : Dès le début de la Règle, elle appelle à la reconnaissance et à la fidélité : *Puisque vous avez été ainsi élues pour être les vraies et virginales épouses du Fils de Dieu, veuillez d'abord reconnaître ce que cela comporte et quelle dignité nouvelle et stupéfiante cela est* (R Pr 7-8). *Nous sommes appelées à une vie tellement glorieuse que nous sommes épouses du Fils de Dieu.* (R Pr 17). *Si vous vous efforcez à l'avenir et de tout votre pouvoir, de vivre comme il est demandé aux véritables épouses du très Haut, j'ai cette espérance ferme et inébranlable en l'infinie bonté de Dieu que non seulement nous surmonterons facilement les périls et adversités, mais encore nous les vaincrons avec grande grâce et grande joie, et même nous passerons cette courte vie dans la consolation.* (R Pr 23-26).

Et même, en cas d'impuissance due à la maladie ou du grand âge, *Qu'elles acceptent, de grâce, d'être assistées et servies comme de vraies épouses de Jésus-Christ* (R 11,29)

## DOCILITE A L'ESPRIT-SAINT

La fidélité à Jésus-Christ, leur époux, est confiée à l'assistance et à la direction du Saint Esprit, *Car l'Esprit Saint, comme le dit Jésus-Christ, est celui qui nous enseigne toute vérité* (R 8,16). Aussi, Ste Angèle donne quelques conseils à ses filles pour vivre de l'Esprit et se laisser mouvoir par Lui : elle invite *par-dessus tout à obéir aux conseils et inspirations que l'Esprit Saint nous envoie continuellement au cœur, lui dont nous entendons plus clairement la voix que nous avons la conscience plus purifiée et plus nette* (R 8, 14-15). Et elle ajoute, *qu'elles prient aussi longtemps que l'Esprit et la conscience le leur dicteront* (R 6, 7). *Qu'elles se tiennent en prière, avec toute la force d'esprit possible, jusqu'au jour de l'Envoi de l'Esprit Saint* (R 4,15). A celles qui ne savent pas lire l'Office de la Sainte Vierge, : *Qu'elles disent 7 Pater Noster et 7 Ave Maria pour les sept dons du Saint-Esprit* (R 5, 13) et ainsi pour les autres heures canoniales.

Les conseils spirituels donnés par Angèle à ses filles sont donc éclairés avant tout par la foi et l'amour de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. En outre, elle manifeste un grand respect pour la liberté intérieure de ses *filles et sœurs bien-aimées* (R Pr 3-4).

## II. UNE FORMATION RESPECTUEUSE DE LA LIBERTE ET FERME DANS SES EXIGENCES

### RESPECT DE LA LIBERTE INTERIEURE

A celles qui veulent entrer dans la Compagnie, Angèle demande : *qu'elle y entre joyeusement et de sa propre volonté (R1, 3-4)*. Elle ne commande pas à ses filles, elle les *exhorte (3, 15,17)*, elle conseille et recommande (R 11, 30). Elle utilise souvent l'invitation : *qu'elles veuillent bien :*

- *Que chacune veuille bien dire chaque jour, avec dévotion et attention, au moins l'Office de la Sainte Vierge (R 5, 9).*
- *Pour celles qui ne savent pas lire, qu'elles veuillent bien dire chaque jour à Matines 33 Pater Noster et 33 Ave Maria (R 5, 12).*
- *Si elles veulent bien prier plus longuement, qu'elles aillent dans leur chambre... (R 6, 7).*
- *Que chacune veuille bien se présenter devant le prêtre comme devant Dieu, Juge éternel. (R 7, 7).*
- *Qu'elles veuillent bien se réunir dans cette église chaque premier vendredi du mois et là, toutes ensemble, qu'elles reçoivent la communion (R 7,12).*
- *Que chacune veuille bien obéir, premièrement aux commandements de Dieu... (R 8,7).*
- *Que chacune veuille bien encore conserver la virginité sacrée (R 9, 1).*
- *Si elle se trouve près de mourir, qu'elle veuille bien laisser à la Compagnie quelque petite chose, en signe d'amour et de charité (R 11, 31).*
- *Quand l'une d'elle sera morte, alors toutes les autres voudront bien l'accompagner à son tombeau. (R 11, 32).*

Pour la direction spirituelle de ses filles, Angèle prévoit l'aide d'un père spirituel : « *On fait savoir qu'il faut choisir un lieu ou une église déterminée où l'on élira un père spirituel commun, prudent et d'âge mûr, auquel chacune voudra bien se confesser au moins une fois par mois* » (7, 12), et elle recommande « *d'obéir à son propre père spirituel* » (R 8,9). C'est lui qui devra les guider aussi dans l'observance du jeûne : « *On avertit que nulle ne doit jeûner sans le conseil spécialement de son père spirituel...* » (R 4,18).

### RECOMMANDATIONS CONCRETES

Cependant, si Angèle montre sa prudence et son discernement quand il s'agit de la vie spirituelle des premiers membres de la Compagnie, elle se révèle ferme et précise dans des observances concrètes et pratiques. Quand il s'agit de vêtements, « *ceux-ci doivent être modestes et simples (R 2,1)*. *Les habits doivent être de drap ou de serge, de couleur brune ou tanné foncé ou encore gris sombre ou brun sombre (R 2,3)*. *Aucune espèce de volants, ni de crevés aux manches, ni de jour, ni aucune espèce de broderie (2,4), ni soie, ni velours, ni argent, ni or (2,6)*. *Ni de fichus, ni de foulards colorés, ou de soie, ou d'un autre tissu léger ou transparent, et pas de petits plus aux chemises (R 2,7)*. »

De même, Angèle se montre ferme quand il s'agit de contacts avec l'extérieur : « *pas de rapports avec des femmes de mauvaise vie (R 3,1)* ; *pour rien au monde, écouter des messages d'hommes ou de femmes, surtout en secret (R 3,2)*. *Qu'elles n'aillent pas aux noces, ni aux bals, ni aux tournois, ni à d'autres divertissements semblables de goût mondain* » (R 3,3). Elle demande de ne pas traîner ni aux balcons, ni au seuil des portes, ni dans les rues : et là, « *qu'elles marchent vite, sans regarder sérieusement quoi que ce soit* » (R 3, 4-6).

Devant des obstacles qui viendraient de l'entourage immédiat, elle se montre ferme : « *Si leurs mères ou d'autres de leurs supérieurs séculiers voulaient les induire à ces périls ou bien les empêcher de jeûner, de prier, de se confesser ou de faire quelque sorte de bien, qu'elles en réfèrent tout de suite aux gouvernantes de la Compagnie, afin que celles-ci y pourvoient* » (R 3, 8-10).

Elle parle impérieusement aussi de l'usage de l'argent : « *S'il arrivait que l'on eut en commun de l'argent ou d'autres biens, on doit les administrer comme il faut et les dépenser prudemment, spécialement pour aider les sœurs et en fonction de chaque besoin éventuel* » (R 11,22-24).

Au milieu de ses préoccupations plus concrètes, cependant, Angèle ne perd pas de vue le plus important : guider ses filles vers le Seigneur en les aidant dans leurs combats spirituels, et en leur montrant les moyens de surmonter les obstacles.

### III. UNE FORMATION AU COMBAT SPIRITUEL

Angèle épingle les « *fatigues et dangers* » (R Pr 18), et les fautes dont les Vierges doivent se garder parce que « *notre chair et notre sensualité ne sont pas mortes (R Pr 2), et que notre adversaire le diable ne dort pas non plus, lui qui guette et cherche comment il pourrait dévorer l'une de nous, avec tant de ruses et d'astuces à lui* » (R Pr 20-21). A ses filles qui peuvent entrer dans la Compagnie dès l'âge de 12 ans et donc y vivre les problèmes de l'adolescence, elle signale des fautes contre la charité et des attitudes fréquentes chez des adolescentes : « *toute pensée méchante, toute ombre d'envie et de malveillance, toute discorde et mauvais soupçons, toute autre inclination et volonté mauvaises (R 9, 7-10)... sans répondre avec arrogance, sans faire des choses de mauvais gré, sans rester en colère, sans murmures, sans rapporter quoi que ce soit de mal* » (R 9, 15-19).

Devant les dangers d'une société corrompue, et celle de la Renaissance, elle avertit, en évoquant la virginité, que les Vierges « *doivent se comporter en toute chose de manière à ne commettre ni en elle-même ni en présence du prochain, rien qui soit indigne des épouses du Très-Haut (R 9, 6), sans faire ni acte ni geste qui soit indigne en particulier de celles qui portent le nom de servantes de Jésus-Christ (9, 20). De plus que chacune soit prête à mourir plutôt que de consentir jamais à souiller et à profaner un joyau aussi sacré (R 9, 23). Mais que toutes nos paroles, nos actions et nos comportements soient toujours un enseignement et un motif d'édification pour qui aura affaire avec nous.* » (R 9, 21).

En outre, Angèle avertit de tout ce qui peut centrer la Vierge sur elle-même et sur ses propres intérêts et la détourner du Seigneur : « *ce qu'elle a, la nourriture et la satisfaction de la table, ses parents et amis, ses propres ressources et son propre savoir, au lieu de se centrer sur Dieu seul. (R 10,9-13), Lui qui est notre seul bien et notre seule joie* » (R 10,17-18)

Elle rappelle aussi les épreuves que peuvent causer *l'eau, l'air et la terre* (R Pr 20), les ayant vécues, par des tremblements de terre et des inondations qui ont anéanti les récoltes autour de Brescia dans le premier tiers du 16<sup>e</sup> siècle, et par une forte tempête en mer lors de son retour de Terre Sainte.

Angèle rappelle aussi, à ces vierges vivant dans leur famille ou dans leur lieu de travail, l'effet positif de l'obéissance : d'abord aux commandements de Dieu, puis à l'Eglise, à leur Evêque, au Père spirituel, aux gouvernantes et gouverneurs de la Compagnie, aux pères et mères et autres supérieurs de la maison, aux lois et statuts des Etats, et surtout, aux conseils et inspirations de l'Esprit Saint (R 8,7-14). En conclusion : « *à Dieu et à toute créature par amour de Dieu, pourvu qu'on ne nous commande rien qui soit contraire à l'honneur de Dieu et à notre propre honnêteté. (R, 17-18).*

Surtout c'est dans la prière qu'on trouve le moyen le plus efficace de lutter contre le mal. Angèle commence par une demande de pardon pour les péchés : « *Daigne, ô très bienveillant*

*Seigneur, me pardonner tant d'offenses et chacune des fautes que j'ai pu commettre jusqu'à présent depuis le jour de mon saint baptême. Daigne aussi pardonner les péchés de mon père et de ma mère, et ceux de mes parents et amis, et ceux du monde entier. » (R 5, 23-24).* Elle détaille aussi d'autres fautes qu'elles auraient pu commettre dans leurs relations avec le Seigneur :

- - « avoir tardé à se mettre au service de sa Majesté » (R 5,27),
- - « n'avoir pas été obéissantes à ses Divins préceptes » (R 5, 29)
- - « toute adversité m'a été âpre à cause de mon peu d'amour pour toi » (R 5, 20).

Enfin, elle demande au Seigneur sa lumière : « *Illumine les ténèbres de mon cœur, et donne-moi la grâce de mourir plutôt que d'offenser aujourd'hui ta divine Majesté* » (R 5,16-17). Elle Lui demande aussi « *de fortifier les affections et les sens... pour qu'ils ne détournent pas de sa Face resplendissante qui réjouit tout cœur affligé* » (R 5,18-19).

Finalement, elle propose de s'offrir totalement au Seigneur, « *seule vie et unique espérance* » (R 5, 35), en Lui donnant « *son libre arbitre, sa volonté propre, toutes ses pensées, paroles et actions, tout ce qui est à moi, et en moi, et hors de moi* » (R 5, 38 ;40--41) pour les déposer en offrande à la divine Majesté » (R 5, 42).

Un autre point qui démontre le souci d'Angèle pour ses sœurs en formation, c'est son attention pour toutes, spécialement celles qui se trouvent dans le besoin.

#### IV. UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR SES FILLES

Elle commence par se pencher sur celles qui demandent d'entrer dans la Compagnie : elle veut s'assurer de leur pleine liberté, et du respect de cette liberté par leurs parents ou employeurs (R 1,6.) Ensuite, elle précise plusieurs cas d'attention :

- à celles qui ne recevraient par leur héritage ou leurs gages, « *à cause de quoi il faudrait aller en justice et agir par voie légale, ou se mettre d'accord (ce qui serait la meilleure chose à faire), alors que les quatre hommes voudront bien, par charité et comme des pères, se charger cette affaire et apporter leur aide selon qu'il en sera besoins* » (R 11, 15-19).
- à celles qui seraient orphelines ou sans appui (R 11, 25), « *alors par charité qu'on loue pour elles une maison... et qu'on subviennne à leurs besoins* ». (R 11,25).
- à celles qui sont au travail : « *qu'elles soient placées là où elles pourront se trouver bien et vivre honnêtement* » (R 11, 28).
- à celles qui sont âgées : « *qu'elles acceptent d'être assistées et servies comme de vraies épouses de Jésus-Christ* » (R 11, 29).
- à celles qui sont malades : « *qu'elles soient visitées, aidés et servies, de jour et de nuit, si cela est nécessaire* » (R 11, 30).

Elle prévient aussi de tout ce qui pourrait faire obstacle à leur vocation. Elle leur recommande la persévérance : *Efforcez-vous de tout votre pouvoir de vous conserver dans l'état où Dieu vous appelle* (R Pr 9). Elle demande une générosité pour « *vouloir tous les moyens et toutes les voies qui sont nécessaires pour persévérer et progresser jusqu'à la fin* » (R Pr 10). Elle les rassure, en leur montrant que Dieu « *dans son infinie bonté leur accordera de surmonter facilement et avec grande joie tous les dangers et toutes les adversités* » (R Pr 25), et même que « *nous passerons cette très courte vie dans la consolation* » (R Pr 26).

En tant que fondatrice, Angèle veille aussi au discernement et à la prudence, notamment dans les relations avec les parents et les employeurs (R 1, 6-7). Les colonelles et les gouvernantes devront aider les vierges *si les Supérieurs de l'une d'elles à la maison leur faisaient quelque tort ou voulaient les empêcher de faire quelque bien, ou les induire au danger de faire quelque mal* (R 11, 10-12).

Elle recommande de ne pas trop s'attarder dans les églises, *Cependant, si elles veulent prier plus longuement, qu'elles aillent dans leur chambre, et là, portes closes, qu'elles « prient*

*de la manière et aussi longtemps que l'Esprit et la conscience le leur dicteront » (R 6, 7). En effet, les églises étaient alors des lieux de rendez-vous commerciaux, politiques, ou même sentimentaux.*

Enfin, pour renforcer sa formation des Vierges, elle assure la présence de collaboratrices et présente à ses filles des exemples à imiter. Angèle a la sagesse de se faire aider dans son travail de formation : elle confie aux Colonelles (ou supérieures locales) le soin de « *maîtresses et de guides dans la vie spirituelle. Que les quatre vierges veuillent bien prendre pour leur tâche propre principalement ceci : visiter tous les quinze jours, ou plus ou moins suivant le besoin, toutes les autres vierges, leurs sœurs... afin de les reconforter et de les aider si elles se trouvent dans quelque situation de discorde ou dans quelque autre tribulation, aussi bien de corps que d'esprit » (R 11, 4 ; 7-9). Cinq années plus tard, avant de mourir, Angèle leur laissera ses Avis où elle explicite les moyens de formation qu'elle avait elle-même utilisés pour préparer ses filles à la vie dans la Compagnie de Sainte Ursule.*

En outre, elle laisse à ses filles des exemples à imiter, et cela visuellement, d'après la description des fresques de l'Oratoire présentées par Faino, et datées du 2 décembre 1533, donc bien avant la fondation de la Compagnie. Au centre, se trouve le Christ en Croix, entouré d'anges : c'est Lui l'Époux des Vierges de la Compagnie. La Vierge Marie a une place importante aussi, car Angèle a fait peindre dans cet Oratoire des scènes représentant l'Annonciation, la Nativité de Jésus, la Présentation au Temple et l'Assomption. Viennent ensuite les saints et saintes qu'Angèle propose à l'imitation par ses filles : en premier lieu, Sainte Ursule, Patronne de la Compagnie, représentée avec l'étendard de la virginité et du martyre, puis les premiers évangélistes et martyrs de Brescia, Saints Faustin et Vite, et Sainte Affre, qui ont donné leur vie pour le Christ. Une fresque illustre aussi Saintes Paula et Eustochium, qui ont étudié l'Écriture sous Saint Jérôme en Terre Sainte, des exemples à suivre par les Vierges en « *écoutant la Parole de Dieu et en la gardant » (R Pr 12). Deux autres fresques représentent Sainte Elisabeth de Hongrie, aidant des jeunes filles à filer et les servant à table, donnant ainsi un modèle d'entraide mutuelle. Enfin, une fresque fort endommagée semble représenter Sainte Catherine d'Alexandrie, vierge et martyre, qu'Angèle a particulièrement invoquée, en fondant la Compagnie le jour de sa fête, le 25 novembre. 1535.*

En conclusion, nous voyons que Sainte Angèle n'a rien négligé pour la formation des premiers membres de la Compagnie. Son œuvre est fondée sur des bases solides. Avant tout, Angèle a mis les Vierges en présence de Dieu, à qui elles offrent leur vie tout entière. Elle joint aux exhortations spirituelles des indications pratiques, se montrant non seulement inspirée par la grâce, mais très consciente des circonstances de vie de son temps. Elle les stimule au combat spirituel, par amour de leur Époux, le Seigneur Jésus-Christ, et s'entoure de collaboratrices qui l'aident dans cette œuvre de formation et en assureront la continuation après sa mort. Enfin, en vraie fille de la Renaissance, elle utilise l'art des fresques pour montrer visuellement aux Vierges des exemples à imiter. Visiblement guidée par l'Esprit Saint, qu'elle a suivi avec fidélité et générosité, l'humble paysanne de Desenzano, sans aucune éducation formelle, est devenue une formatrice efficace, dont l'influence s'est perpétuée pendant des siècles, jusqu'à nos jours.

Marie Seynaeve, OSU  
Saint-Saulve, 2018